



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°18/040  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la société NORGAL, route de la chimie – 76700 GONFREVILLE L'ORCHER, SIREN n° 777 344 623 ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 18-089 le 19/06/2019, portant sur la dépendance du domaine public située route de la Chimie, sur la commune de Gonfreville l'Orcher en vue, pour la société, de moderniser son système de pomperie incendie et process.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : l'Occupant entreprend des travaux pour moderniser son système de pomperie incendie et process. Cette pomperie est nécessaire au fonctionnement de la société NORGAL.

Description de la dépendance : une parcelle de terrain d'une superficie de 206,55 m<sup>2</sup> et une prise d'eau d'une contenance de 5 256 000 m<sup>3</sup>.

Durée de la convention : 16 ans environ à compter du 10/09/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **28/06/2019**